

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 novembre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	19	5	3	7	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DELEFOSSE Laurent, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : BRUN Patrick à SIMON Philippe, BIDAUD Jean-Michel à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, DUGAY Marie à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, MALET Patrick à MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent à CHADELAUD Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BESNIER MICHELLE, LEBLANC Christian, PLAZANET Mélanie

Membres absents : SIMON Isabel, COUPET Georges, GORA Richard, CHABANAT Christine, COLIN Juliana, LOURADOUR Patricia, LEVET Elise

Secrétaire de séance : DUMONT ST PRIEST Hubert

FINANCES

Délibération n° C122-2025 : Autorisation de signature d'une convention de financement d'une étude de faisabilité – transport à la demande

La présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques de chaque partenaire et notamment ceux concernant les modalités de financement d'une étude de faisabilité sur la Communauté de communes des Portes de Vassivière, réalisée dans le cadre du Contrat Opérationnel de Mobilité de Monts et Barrage et son dispositif de cofinancement associé sur la mobilité locale.

Celle-ci a pour but de réaliser une étude de faisabilité globale sur un service de Transport à la Demande. Cette étude sera mutualisée avec la Communauté de communes Briance-Combade.

Le financement se répartit ainsi :

Collectivité	Statut AOM	Vulnérabilité	Prise en charge EPCI	Prise en charge Région
CC des Portes de Vassivière	Non-AOM	Intermédiaire	30 %	70 %
Coût étude TTC *			2 355,75€	5 496,75€
Coûts TTC *			7 852,50 €	

Il est proposé au Conseil communautaire :

- De valider cette convention,
- D'approuver le plan de financement,
- D'autoriser le Président à signer la convention,
- D'acquitter la participation financière de la Communauté de communes

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré par 23 voix pour et 1 voix contre décident :

- De valider cette convention,
- D'approuver le plan de financement,
- D'autoriser le Président à signer la convention,
- D'acquitter la participation financière de la Communauté de communes

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 1^{er} décembre 2025

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **03 DEC. 2025**
Publié le : **03 DEC. 2025**